



RAPPORT ANNUEL 2021

—
SNL PARIS

Ensemble, agissons pour le logement !



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le rapport annuel est l'occasion de faire le point sur l'activité de l'association et de prendre le recul nécessaire pour améliorer notre action : il est le reflet de notre engagement pour lutter contre le mal logement.

Les groupes de travail « Faire ensemble » et « Gouvernance » ont été l'occasion de questionner le lien entre tous les acteurs de SNL et de rester attentifs au fonctionnement démocratique de notre association. L'investissement des bénévoles et des salariés dans les groupes de travail est le reflet de la dynamique et de l'implication de chacun dans les réflexions menées par SNL.

L'activité de SNL, durant l'année 2021, a été de nouveau très impactée par le Covid. L'expérience de l'année précédente nous a permis de faire face, en gardant le lien avec les locataires de l'association, et en poursuivant l'accompagnement par les travailleurs sociaux, les bénévoles et les équipes de la gestion immobilière et de la gestion locative adaptée. Grâce à la solidarité et l'investissement de chacun, les liens ont ainsi été conservés avec l'ensemble des intervenants.

La création, à Paris, de logements très sociaux, spécificité de SNL, est un défi que nous avons continué de relever pour créer une mixité sociale et répondre à la demande de logement des plus démunis. Nous avons réussi à créer de nouveaux logements pour contrebalancer les restitutions de logements issus de la mobilisation du parc privé, et ainsi à stabiliser notre parc.

Nous profitons de ce rapport pour remercier les propriétaires solidaires qui s'engagent à nos côtés en nous confiant leur logement. Nous remercions aussi les donateurs qui nous permettent d'acquérir des logements et notamment de mener l'expérience d'acquisition de logements à un prix proche du marché.

Nous avons poursuivi les réhabilitations thermiques des logements afin de lutter contre la précarité énergétique. Les événements récents nous confortent dans cette démarche : nos locataires n'ont pas à choisir entre manger ou se chauffer !

Les activités que nous avons proposées à nos locataires tout au long de l'année et particulièrement durant l'été ont rencontré un grand succès, qui nous incite à continuer dans ce sens pour créer du lien entre tous, et au sein même des familles accompagnées.

Cependant le relogement reste un défi pour notre association : la mobilisation des travailleurs sociaux et de nos partenaires nous a permis de garder, malgré les circonstances du Covid, un bon niveau de relogement ; mais nous devons encore mobiliser les acteurs du logement social pour améliorer le relogement de nos locataires quand ils sont prêts. Nous contribuons en ce sens à un travail initié par la Ville de Paris sur le bilan et l'évolution de la cotation, dans le but que celle-ci réponde mieux à ses objectifs de relogement des publics prioritaires et de fluidité des dispositifs.

La crise sanitaire liée au Covid n'a fait que renforcer et mettre en évidence les inégalités face au logement. Cette année nous avons pu reprendre le témoignage et l'interpellation en participant à des événements collectifs, en organisant des événements, en rencontrant des élus locaux.

Notre action n'est bien évidemment possible qu'avec l'action de bénévoles. Le pôle Vie associative a été très actif pour recruter de nouveaux bénévoles et a mis l'accent sur leur fidélisation. Afin de répondre à l'expansion de notre parc de logements et de nos activités nous devons être vigilants sur l'implication citoyenne dans notre association et dans la lutte contre le mal logement.

L'année 2021, à l'image de celle de 2020, a fait appel à nos capacités collectives et individuelles d'adaptation et de réflexion. Le conseil d'administration tient à remercier nos partenaires, les donateurs, les propriétaires solidaires, les locataires, les salariés et les bénévoles de leur investissement et de leur solidarité.

Fabrice Antore, pour le conseil d'administration

CRÉATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS

LE DÉVELOPPEMENT DU PARC DE LOGEMENTS



Après une année 2020 complexe en raison du Covid (suspension des chantiers et absence de proposition de nouveaux logements sur une longue période), 2021 a été une année exceptionnelle, à plusieurs titres :

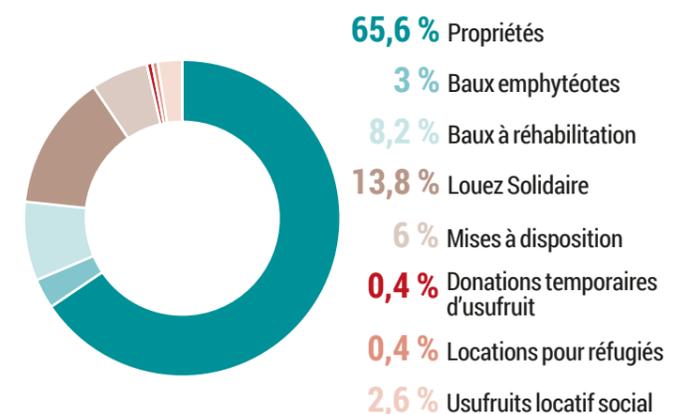
- du fait de nouvelles propositions de logements émanant de la Ville de Paris (2 projets ont été étudiés pour un potentiel de 8 à 15 logements),
- du fait de la vacance de poste sur la Maîtrise d'Ouvrage d'insertion durant plusieurs mois,
- et enfin, en raison d'un niveau d'activité particulièrement élevé. 11 logements ont en effet été mis en service : 2 en acquisition, 3 en baux à réhabilitation, 4 en Louez Solidaire et 2 en baux gratuits.

9 logements ont été restitués, dont 6 dans le cadre des projets réfugiés qui évoluent ! Initialement, les dons collectés dans le cadre de ces projets, servaient à financer les loyers proches du marché payés aux propriétaires. Avec les Collectifs réfugiés, SNL Paris a décidé de faire évoluer ces projets : la collecte servira à contribuer au financement de nouvelles opérations d'acquisitions de logements par SNL, en contrepartie de droits d'attributions. Ainsi, les collectifs participent maintenant, par cette collecte spécifique, à la création de logements très sociaux et conventionnés.

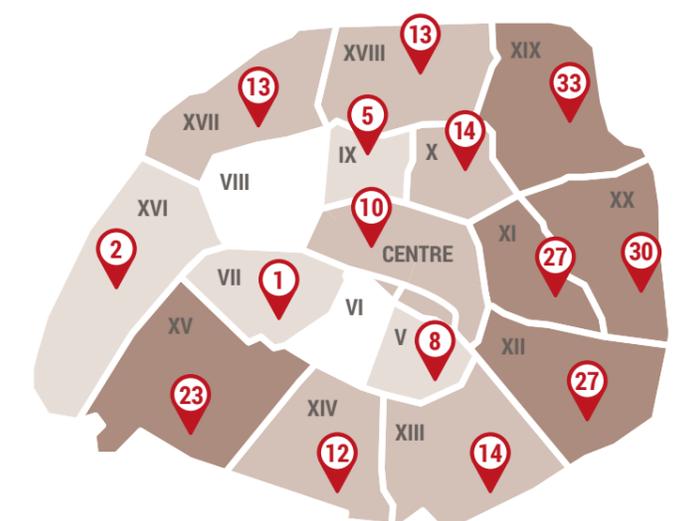
1 logement situé en Seine-Saint-Denis a été transféré à SNL 94 et un logement situé dans le 19^{ème} a été cédé. Il n'y a donc pas de progression nette du parc en 2021.

Cette année, nous avons organisé des portes ouvertes et des visites dans 3 logements en cours de réhabilitation dans le 15^{ème} arrondissement, à l'occasion de la première Journée de lutte contre la précarité énergétique. En toute fin d'année, nous avons aussi organisé la visite avant et après travaux de réhabilitation énergétique de deux logements dans le 14^{ème}, avec plusieurs élus parisiens, notamment Léa Filoche et Dan Lert, tous deux adjoints d'Anne Hidalgo, et Karine Petit, maire du 14^{ème} arrondissement. Ces visites ont rencontré un accueil très favorable.

Typologie des logements en service au 31/12/2021



Carte parisienne des implantations



CHIFFRES CLÉS 2021

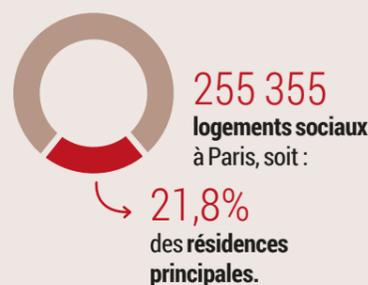
source APUR - Février 2022



Taux SRU de logement social à Paris au 01/01/2020

Objectifs de la ville de Paris :
25% prévu en 2025 → 30% prévu en 2030

Le logement social à Paris



Demandes et attributions de logement :



Le développement du parc

Le conseil d'administration a réaffirmé la volonté de mobiliser tous les moyens possibles pour maintenir une progression à la fois quantitative mais aussi qualitative du parc. La priorité porte toujours sur la recherche de logements de type F3 et F4, sur des opérations de petite taille (6 logements maximum par adresse comme base de référence), et sur le développement de la prospection dans des arrondissements où SNL compte peu de logements.

La progression du parc reste un défi à relever dans le contexte parisien, où le marché immobilier très tendu rend le foncier rare. Par ailleurs, les décisions de fusion de certains logements SNL pour mieux répondre à la demande croissante de familles avec enfants a pour effet d'abaisser mécaniquement le parc, compensé en nombre de logements.

Cependant, au regard des projets déjà engagés ou à l'étude, SNL Paris pourrait mettre en service près de 60 nouveaux logements d'ici 2025 !

Nous étudions notamment plusieurs projets avec la Ville de Paris dans différents arrondissements. Le partenariat avec

SOLIFAP, qui nous permet chaque année de produire deux logements en bail à réhabilitation, s'est consolidé et a été pérennisé. Nous poursuivons le développement de partenariats et les acquisitions au prix du marché au rythme de 2 par an. Et il ne faut pas oublier le bouche-à-oreille : l'action des bénévoles et des donateurs pour faire connaître SNL permet régulièrement de capter de nouveaux logements.

L'action des GLS* pour le développement du parc

En 2021, les bénévoles de plusieurs GLS (11^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}) se sont fortement mobilisés afin de trouver des biens dans le cadre de notre partenariat avec SOLIFAP, et de notre expérimentation d'acquisition de logements à un prix proche du marché.

En raison du contexte sanitaire, les initiatives des bénévoles pour collecter des fonds ont été un peu moins nombreuses cette année, mais plusieurs projets ont été développés en 2021 et porteront leur fruit en 2022 : au-delà de l'aspect financier, ces événements et ces démarches sont autant d'occasions de faire connaître l'association, de recruter de nouveaux bénévoles, et de partager des projets entre locataires et bénévoles.

*GLS = Groupes locaux de solidarité

LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

Objectifs et résultats des réhabilitations

Depuis 2008, une politique forte et volontariste de réhabilitation énergétique du parc a été menée : 75 logements ont été totalement réhabilités. En 2021, 12 logements ont fait l'objet d'un projet de réhabilitation : une fusion, prévue pour 6 d'entre eux, aura pour incidence d'abaisser le parc de 3 logements en 2022. Un logement a été remis en service fin 2021 et les autres le seront en 2022.

SNL va mettre à jour en 2022 les besoins de réhabilitation énergétique de son parc, toujours selon deux critères : le besoin de réhabilitation énergétique au regard du DPE (Diagnostic de performance énergétique), et l'intérêt de procéder à une telle réhabilitation en termes d'économie de charges pour le locataire. Les futures réhabilitations thermiques seront l'occasion d'engager une démarche écologique des projets (utilisation de matériaux biosourcés, bilan carbone...)

Un accompagnement technique à l'entretien locatif

La plupart des locataires n'ont qu'une faible expérience de l'habitat dans un logement personnel : ils n'ont donc le plus souvent pas les moyens de faire un diagnostic ni d'intervenir pour de petites réparations, et il leur est rarement possible, compte tenu de leur budget, de faire intervenir des entreprises.

SNL Paris s'est donc organisée pour compenser ces difficultés. Dans la plupart des 18 groupes locaux de SNL Paris, un bénévole référent entretien est à la disposition des locataires pour les aider dans le cas de petits aménagements ou de petites réparations. Le salarié chargé de maintenance intervient de son côté lorsque les réparations ne peuvent être réalisés par le référent entretien. Malgré la crise sanitaire, toutes les demandes d'in-

terventions ont pu être traitées et prises en charge, dans le respect d'un protocole sanitaire rigoureux.

En 2021, le champ d'action des référents entretien a été élargi. Certains référents entretien ont soutenu le pôle Gestion Immobilière dans :

- > la coordination de travaux,
- > la réception de travaux,
- > la supervision d'entreprises intervenant chez un locataire.

En collaboration avec tous les pôles de l'association et avec des référents entretiens, SNL a travaillé à la création d'un appartement pédagogique, qui vise à développer le savoir-habiter : entretenir et meubler son logement, éviter les accidents domestiques, etc. La création de l'appartement pédagogique a été possible grâce au soutien du FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique).

Le projet de service du pôle Gestion Immobilière adaptée a été élaboré en 2021, à travers une feuille de route, dans le but de faire une projection des actions prioritaires à mener sur 2021/2023.

« Le » logement d'insertion SNL Paris**



37,09 m²
de surface moyenne



298 € / mois
de loyer moyen hors charges
et avant aide au logement

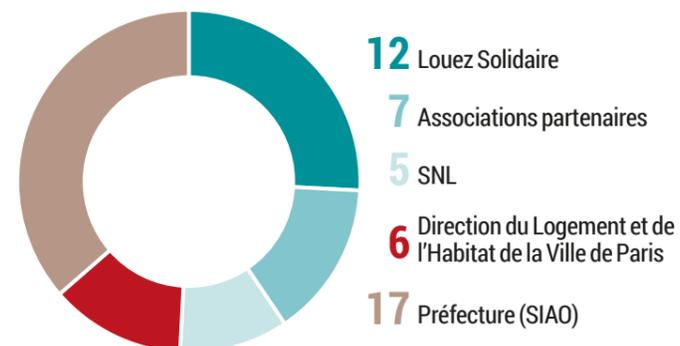
** Hors Louez Solidaire

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA CRÉATION DE LIENS DE PROXIMITÉ

L'ACCOMPAGNEMENT DE CHAQUE MÉNAGE LOCATAIRE

L'attribution des logements

En 2021, 47 logements ont été attribués à des ménages, dont 12 en Louez Solidaire (qui font l'objet d'une procédure spécifique d'attribution par la Ville de Paris).



Parcours de vie avant l'entrée en logement SNL

71 %

des ménages SNL accèdent avec le logement d'insertion à leur 1^{er} logement autonome et décèdent en France.

49 %

ont connu un parcours de rue dans leur vie avant leur entrée en logement SNL.

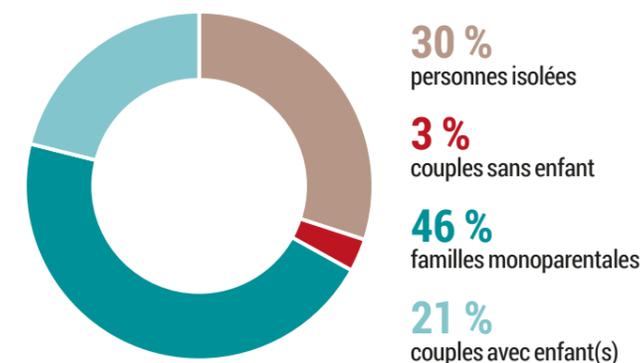
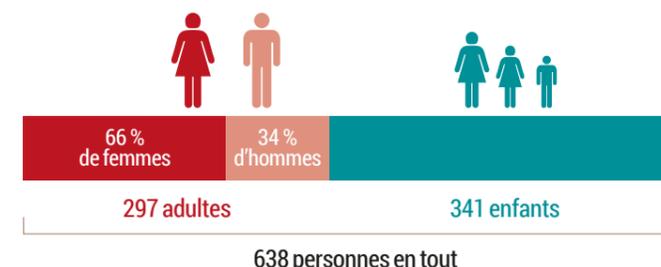
L'accueil et l'accompagnement en logement d'insertion de personnes ayant vécu à la rue sont des principes importants pour SNL Paris. Nous soutenons le fait que, si cet accès à un logement est préparé en amont, si l'accompagnement est personnalisé et si la durée de l'accompagnement s'adapte aux besoins de la personne concernée, il devient possible, pour une personne ayant vécu à la rue, y compris plusieurs années, de vivre en logement.

Pour nombre d'acteurs associatifs, le principe du Logement d'abord est fondé sur une remise en cause du système, jusqu'à dominant, du parcours résidentiel par échelons, qui oblige les ménages (ainsi que les travailleurs sociaux qui les accompagnent) à devoir passer par les différents stades de l'hébergement : mise à l'abri, CHRS, résidence sociale ou logement d'insertion, avant d'estimer qu'il est possible d'avoir une légitimité à entrer dans un logement autonome.

Le Logement d'abord nécessite une large proposition de logements adaptés aux personnes ayant les revenus les plus modestes, ainsi qu'une adaptation et une personnalisation d'un accompagnement social au plus près des besoins et des compétences de ce public.



Profil des ménages



L'accompagnement individuel dans le contexte de la crise sanitaire

Accompagner, dans la mesure du possible, chaque locataire jusqu'au relogement durable est une exigence du projet SNL. La crise sanitaire a profondément impacté cet accompagnement, le rendant plus complexe. Elle a mis en exergue de manière flagrante la question de la fracture numérique que nous connaissons déjà.

La dématérialisation quasi obligatoire des démarches durant cette période est venue accentuer et aggraver l'exclusion que représente l'évidente fracture numérique à laquelle font face certains publics, dont font partie les locataires en insertion de SNL Paris : cet éloignement des services publics a rendu leur fonctionnement plus difficilement compréhensible pour les locataires. Ce phénomène, qui se pérennise et se chronicise, est particulièrement problématique.





Une Amicale des locataires SNL

Fondée en 2017, l'Amicale des locataires a mis l'accent sur l'organisation de rencontres avec les locataires de l'association, sous le signe de la convivialité afin de créer des liens.

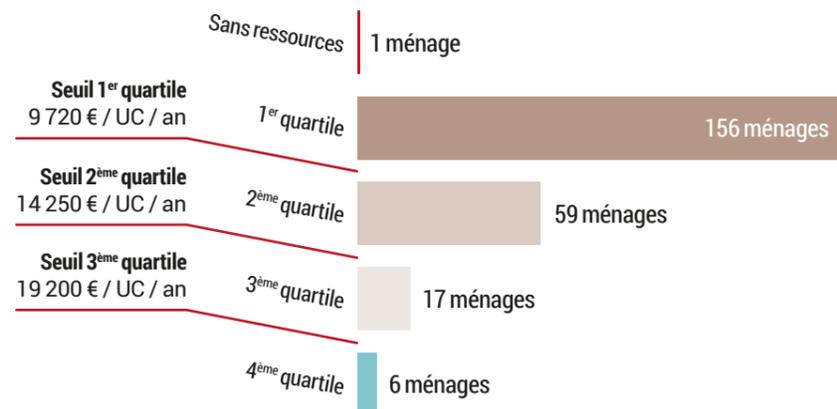
En 2021, elle s'est concentrée sur deux axes principaux afin de recréer du lien à la suite du contexte sanitaire :
 > Participation aux événements des GLS (rencontre des coordinateurs, réunions ou événements collectifs),
 > Organisation de la tournée des cadeaux de Noël en lien avec les GLS.

Les réunions de l'Amicale se sont échelonnées tout au long de l'année, à un rythme d'une fois tous les deux mois.

Ressources des locataires

Pour mesurer les inégalités sociales et de ressources, on répartit la population française en catégories de ressources par groupes de 25% : les quartiles.

Le 1^{er} quartile correspond donc à la catégorie de population avec les ressources les plus modestes (9 720 € / UC* / an). Le seuil du 2^{ème} quartile est de 14 250 € / UC / an, et celui du 3^{ème} quartile de 19 200 € / UC / an. Le 4^{ème} quartile concerne donc les ménages les plus « aisés ».



67% des ménages (hors Louez Solidaire) relèvent du 1^{er} quartile ou sont en deçà.
 *UC = unité de consommation. Indice pour comparer les revenus des ménages : le 1^{er} adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants pour 0,3 UC.

L'ouverture à la vie de l'association et au monde extérieur

À SNL, l'accompagnement est renforcé par des actions collectives qui donnent aux locataires l'opportunité de se mettre en mouvement autour de projets. L'objectif est de favoriser la mise en dynamique personnelle au travers de temps collectifs.

Le contexte sanitaire a depuis deux ans fortement limité les actions et rencontres collectives habituelles, tant au niveau des GLS qu'au niveau de tout SNL.

Néanmoins, d'autres actions et mobilisations ont été organisées au sein des GLS en réponse aux effets de cette crise sur la vie quotidienne des locataires. Afin de créer du lien avec les nouveaux locataires, deux petits déjeuners ont été organisés en partenariat avec l'Amicale des locataires. L'objectif est de présenter le projet de SNL mais aussi de présenter les activités collectives en cours lors d'un moment convivial.

Parmi les actions collectives, notons le développement des ateliers Couture. 6 ateliers ont vu le jour en 2021 réunissant une dizaine de locataires à chaque fois.

De plus, les sorties culturelles, qui sont des rendez-vous incontournables chaque année, ont aussi pu se faire, et même se développer pendant la période estivale. Ces rendez-vous proposés aux locataires dans des lieux culturels ou naturels sont consacrés à des visites, des spectacles, des sorties, ainsi qu'à toute autre animation collective s'appuyant sur un support culturel pour faire émerger une parole, solliciter les échanges et ainsi tisser du lien social, processus nécessaire dans la démarche de remobilisation des publics. En 2021, nous avons organisé pendant la période estivale deux sorties par semaine (une en semaine et une le samedi). Deux sorties à la mer ont également été organisées à Berck plage.



UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE AUX BESOINS DES LOCATAIRES

Les parcours des ménages présents à SNL Paris exigent une relation locative proche et personnalisée. Celle-ci doit permettre aux locataires de faire face à leurs responsabilités, tout en tenant compte, pour SNL, du temps nécessaire à l'apprentissage de la vie locative.

De nombreuses facilités sont accordées aux locataires : paiement mensualisé du dépôt de garantie, de l'assurance locative, de la maintenance chaudière ; loyer dû à terme échu, avance par SNL des aides au logement lors de l'entrée, etc.

Une « campagne » active de promotion des modes de paiement alternatifs au règlement en espèces, notamment virements et prélèvements automatiques, a été menée depuis le début de la crise sanitaire, permettant ainsi aux locataires de payer leur loyer sans avoir à se déplacer au siège : elle a eu pour effet de diminuer fortement le nombre de locataires payant en espèces. En 2021, 1 locataire sur 5 paie son loyer en espèces, contre 1 sur 3 en 2019.

SNL Paris met également en œuvre une gestion des impayés particulièrement attentive (réunion mensuelle de suivi des

impayés, mise en place d'échéanciers, entretiens avec les locataires).

Le nombre de locataires en situation d'impayé de plus de 2 mois est cependant en augmentation par rapport à 2019 (2020 étant encore une fois une année « hors norme ») : 50 locataires sont en impayés locatifs de plus de 2 mois dont près d'un tiers connaissent une dette liée à une interruption des versements des prestations CAF. 37 plans d'apurement ont été signés avec SNL.

L'année 2021 a aussi été marquée par un renforcement des liens entre bénévoles et salariés de l'équipe Gestion locative adaptée : la moitié des GLS ont ainsi pu être rencontrés. Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter les missions du service, d'accompagner la réflexion des bénévoles quant à leur rôle d'appui aux locataires en terme de gestion locative, et de répondre à leurs questions. Ces rencontres se poursuivront en 2022.

SNL a par ailleurs poursuivi le développement d'un nouveau logiciel de gestion locative et immobilière adaptée qui devrait entrer en production courant 2022 pour l'ensemble des SNL départementales.

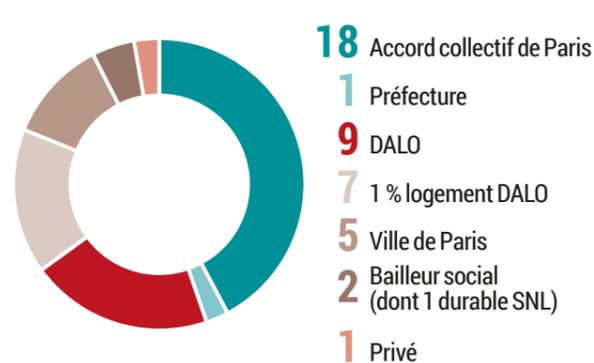
LE DÉFI DU RELOGEMENT

74 ménages présents au 31/12/2021, soit 38%, ont une ancienneté de plus de 3 ans. Près de 58% d'entre eux sont prêts au relogement et en attente d'une proposition. D'où l'importance et la nécessité pour SNL d'interpeller et de mobiliser les partenaires institutionnels sur la question de la fluidité et de l'efficacité des filières de relogement, notamment sur celle de la cotation, et sur celle des ménages reconnus DALO depuis de nombreuses années. En ce qui concerne ces derniers, nous avons poursuivi cette année nos signalements à la Direction Régionale et Interdépartementale à l'hébergement et au logement (DRIHL).

Nous constatons qu'au 31/12/2021, dans la cotation mise en place à titre expérimental par la Ville de Paris en 2016, la moyenne attribuée aux ménages SNL est seulement de 10.56 points : c'est un faible score qui explique pourquoi, depuis 2016 le nombre de propositions de relogements émanant directement de la Ville ait été faible. Les critères actuels de la cotation de la Ville de Paris représentent ainsi toujours une réelle entrave pour une désignation des locataires SNL, lors des commissions de la mairie centrale, bien que le nombre de relogements soit cette année meilleur puisqu'il est de 5 contre 1 relogement en 2020.

Il nous paraît ainsi essentiel de poursuivre notre plaidoyer, à la fois en faveur du relogement des ménages, mais aussi pour le maintien des financements de l'accompagnement social lié au logement, y compris pour les ménages dits « anciens » pour lesquels un accompagnement doit pouvoir se poursuivre pour maintenir une dynamique dans l'attente d'une proposition de relogement.

Relogement par filière



101 ménages prêts au relogement au 31/12/2021, depuis **1,6 années en moyenne**

118 ménages DALO

au 31/12/2021 depuis en moyenne **3,4 années** dont :

14 ménages DALO « historiques »

puisque reconnus **PU (prioritaire et urgent) DALO** avant 2013

Les filières de sortie des locataires SNL vers un logement durable :



43

relogements

en 2021. **4,2 années d'ancienneté moyenne** pour les 36 ménages relogés (hors Louez Solidaire).

3,1 ans d'ancienneté moyenne

en 2021, contre 3 ans en 2020

TÉMOIGNAGE ET INTERPELLATION

LE PLAIDOYER : UN DES « PILIERS » DE SNL

Le témoignage et l'interpellation représentent les deux dimensions du plaidoyer, un des « piliers » de SNL. Témoigner consiste à exprimer ce qui se vit à SNL, à faire connaître les solutions d'insertion par le logement que l'association met en œuvre pour lutter contre la pauvreté et la précarité. Interpeller, c'est porter à la connaissance des élus, de l'État, des collectivités, et de la société civile, notre position quant à l'impact de la politique du logement sur notre action, et proposer en regard des solutions visant à rendre celle-ci – et la lutte contre le mal-logement – plus efficaces. On peut être amené à témoigner de SNL dans de nombreuses situations, souvent dans un contexte de proximité ; mais c'est plutôt à l'occasion d'évènements politiques importants – par exemple les élections – que l'on recourt à l'interpellation.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

À cet égard, 2021 a été une double année électorale : les 20 et 27 juin se sont tenues les élections départementales et les élections régionales. (Notons que – vu le statut particulier de Paris, SNL Paris n'était pas concerné par les élections départementales). Comme lors des élections municipales de 2020, la commission Parole et positionnement publics (PPP) de SNL Union a élaboré et diffusé – pour chacune des élections – à destination des GLS des départements, un « kit » comprenant un certain nombre de documents de plaidoyer : lettre aux candidats personnalisable, argumentaire, mode d'emploi, etc.

La présentation de l'enjeu de ces élections pour le logement d'insertion, et de la mobilisation proposée, a fait l'objet le mardi 18 mai 2021 d'une visio-conférence qui a réuni une centaine de membres de SNL et s'est déroulée en deux temps : Jean-Claude Driant, professeur à l'École d'urbanisme de Paris, a d'abord abordé la question de la gouvernance du logement en Ile-de-France : quelles compétences pour la Région et le Département ? Avant que la commission PPP ne présente les enjeux et possibilités concrètes d'action pour le logement d'insertion dans le cadre des élections.



TÉMOIGNAGE ET INTERPELLATION À SNL PARIS

De même qu'en 2020, l'instabilité suscitée par la pandémie a limité le nombre d'initiatives des GLS ou de la Vie associative propres à rendre témoignage de SNL. Relevons cependant quelques événements.

Le 30 mars 2021, un locataire et deux bénévoles ont présenté sur les ondes de la radio alternative Paris Fréquence Plurielle, dans le cadre de l'émission « Modes d'emploi » consacrée à l'actualité sociale, l'action et les missions de SNL. A l'issue de cette première expérience, un groupe de locataires et bénévoles s'est constitué à SNL Paris autour du projet Radio : d'autres émissions, pour une diffusion prévue en 2022, sont en préparation.

Comme les années précédentes, SNL Paris a participé en 2021 du 10 au 12 septembre à la Fête de l'Humanité, qui a mobilisé, outre les salariés de la Vie associative, une dizaine de bénévoles durant tout le week end.

Les traditionnels Forums des associations, organisés par les mairies d'arrondissement autour de la même période, ont de leur côté mobilisé les GLS de 6 arrondissements. Notons aussi que la participation d'un certain nombre de GLS, à la Commission d'attribution des logements de leur(s) arrondissement(s), permet, à l'occasion des rencontres avec les élus, de valoriser le projet de SNL. SNL Paris est membre de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH).

PARTICIPATION DE SNL AUX COLLECTIFS INTER-ASSOCIATIFS

2021 a été en outre, pour l'ensemble du mouvement SNL, une année importante sur le plan du plaidoyer, car elle a affirmé la place, le rôle et la représentativité de SNL au sein de deux importants collectifs inter-associatifs rejoints par SNL en 2020 :

- Constitué en janvier 2008, le Collectif des associations unies (CAU) réunit aujourd'hui 39 organisations nationales de lutte contre les exclusions, impliquées dans le champ du logement et/ou de l'hébergement, et qui unissent leurs voix pour interpeller les pouvoirs publics face au drame persistant de centaines de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement inacceptables.
- Créé en 2019, Le Pacte du pouvoir de vivre (PPV), est une alliance de plus de 60 organisations, acteurs majeurs dans la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, le soutien aux migrants, le monde du travail, l'éducation populaire, la citoyenneté, l'économie sociale et solidaire, la santé, etc., soit un champ de réflexion et d'interpellation intégrant, mais excédant de beaucoup le domaine du logement et de l'hébergement.

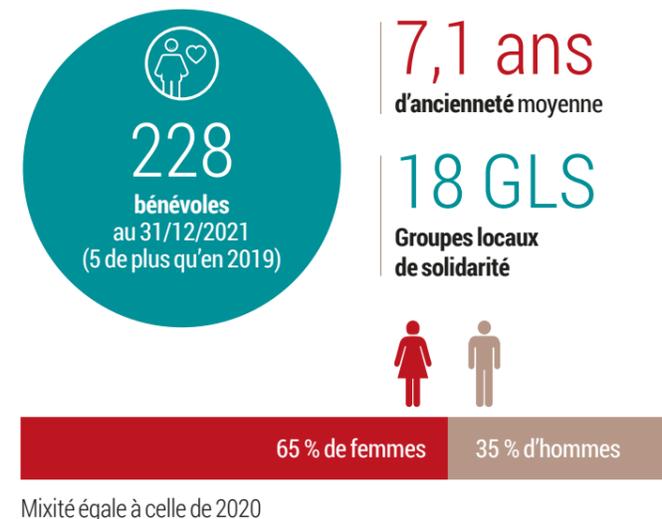
La présence active de l'association au sein de ces collectifs permet d'envisager que le plaidoyer de SNL puisse bénéficier, dans le contexte des interpellations à venir, d'une consistance renforcée et d'un plus grand écho.

DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET

LA VIE ASSOCIATIVE

Comment créer du lien dans une période de crise sanitaire ? Comment accompagner, former les bénévoles qui s'engagent autour des 3 piliers de SNL dans cette période inédite ? Dans ce contexte de crise sanitaire, l'engagement bénévole s'est révélé encore plus précieux, que ce soit dans les GLS ou dans les autres sphères d'engagement où l'activité s'est adaptée et maintenue.

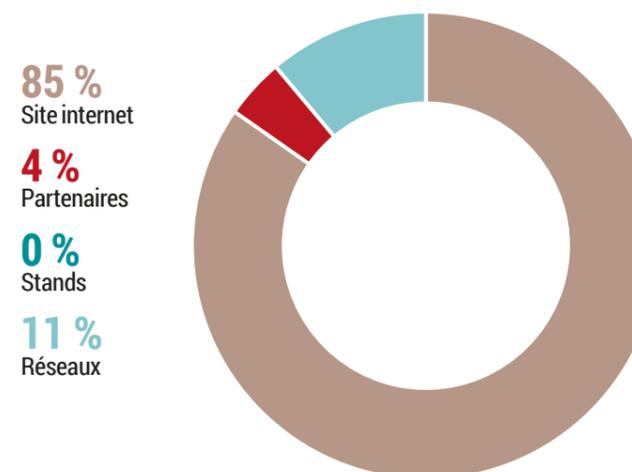
Qui sont les bénévoles ?



Recherche de nouveaux bénévoles et soutien aux GLS

Grâce au travail déjà entamé en 2019 sur le suivi des filières de recrutement des bénévoles, nous avons pu développer notre politique de recrutement via les différentes plateformes numériques de recrutement (Tous bénévoles, France bénévolat, etc.). Le développement de nouvelles fiches missions, notamment grâce au travail du groupe de travail Vie associative, a permis de favoriser l'intégration des bénévoles. Cette structuration accrue du rôle des bénévoles permet de faciliter la communication entre les différents acteurs du GLS, mais aussi auprès des salariés dans l'accompagnement des locataires.

Filières de recrutement des bénévoles



LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

De façon constante, l'association déploie d'importants moyens afin de former les bénévoles accompagnateurs, notamment les nouveaux, mais aussi ceux qui éprouvent des difficultés relatives à la situation du locataire qu'ils accompagnent.

La formation des nouveaux bénévoles

Cette formation permet de préciser le cadre social, juridique et économique de l'accompagnement bénévole ainsi que l'esprit dans lequel l'accompagnement des locataires est effectué à SNL Paris. Elle permet à ces nouveaux bénévoles de mieux se situer dans la relation d'accompagnement, souvent nouvelle pour la plupart d'entre eux, de verbaliser toutes les interrogations liées au projet et à sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'accompagnement. Ces journées d'accueil sont mutualisées entre plusieurs SNL départementales : 92, 93, 94 et Paris. Le contexte sanitaire nous a poussé à retravailler le parcours et le contenu de la formation d'accueil. Nous proposons maintenant un parcours mixte entre contenu numérique et formation en présentiel. Cette démarche de formation est pensée comme un parcours en 6 étapes, avec à chaque fois des vidéos thématiques et un débrief en Visio avec les animateurs de la formation. 14 séances ont été organisées dans l'année.

Les formations thématiques

Former les bénévoles de SNL tout au long de leur engagement dans l'association est primordial ; cela contribue à la bonne intégration de chaque bénévole dans SNL, à une meilleure compréhension des métiers de SNL et des enjeux de notre action contre le mal-logement. C'est aussi un soutien apporté aux bénévoles dans la réalisation de leur engagement au quotidien.

SNL Union propose ainsi chaque année toute une série de formations destinées aux bénévoles. Cette année, SNL Union a par ailleurs initié les « Rencontres de l'Habitat Solidaire », temps de réflexion, formation et d'échanges autour de thèmes, souvent d'actualité.

Suite à une demande conjointe des coordinateurs de groupe et des travailleurs sociaux de l'association, SNL Paris a mis en place un groupe de parole pour les bénévoles accompagnateurs. Bien que soutenus par les salariés dès que le besoin s'en fait sentir, les accompagnateurs ont manifesté l'intérêt de se retrouver entre pairs, avec l'intervention d'une personne ressource extérieure à l'association. Durant ces échanges, les bénévoles choisissent un thème de discussion – une situation particulière vécue par un bénévole ou un thème amené par l'intervenante – qui s'inspire des questions que l'on se pose au quotidien dans l'accompagnement à SNL. En 2021, les séances n'ont pas pu se tenir, mais elles ont repris dès 2022 !



L'ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX DE L'ASSOCIATION

Au siège de SNL Paris

Cette année encore, l'équipe des permanents a su s'adapter au contexte sanitaire et adopter de nouvelles méthodes individuelles et collectives de travail. Ce que l'on appelle maintenant « la crise des métiers de l'humain » et notamment des métiers du secteur social a aussi impacté fortement SNL : le recrutement s'est avéré complexe, et par conséquent certains postes sont restés vacants plusieurs mois.

- > Grand changement à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion. Après 20 ans à SNL, Behrooz Bolorchi a du brutalement interrompre son activité salariée. Juan Orozco est arrivé en mai, d'abord en apprentissage puis en CDI, pour assurer la succession de Behrooz Bolorchi qui est en voie de partir à la retraite.
- > Hugo Rain Mesnil a rejoint l'équipe en tant que chargé de gestion locative adaptée en septembre. Il a ainsi pris la suite de Sabry Ouazir, parti après presque 7 ans passés à SNL.
- > Le pôle social a connu des changements : Malika Blancard et Lila Shuster ont quitté leurs fonctions, et Elvire Vergès et Christophe Blanpied ont ainsi été recrutés en octobre pour prendre leur suite.
- > À la Vie associative, l'ensemble de l'équipe salariée a été renouvelée : après 10 ans passés à SNL, Benjamin Muto a quitté ses fonctions. Maxime Jean est arrivé en mars pour prendre la relève. Simon Cazin, animateur de la vie associative a souhaité se réorienter professionnellement et a lui aussi quitté ses fonctions en début d'année 2021. Maelle Desvignes a été recrutée en mars 2021 mais a finalement pris la décision de ne pas rester sur ce poste.

Merci à chacun et chacune d'entre eux et en particulier à Behrooz Bolorchi d'avoir choisi de rejoindre SNL, et d'avoir œuvré avec les bénévoles à la réalisation du projet de l'association.

Aux côtés de l'équipe, des bénévoles ont participé activement aux tâches à accomplir par le siège :

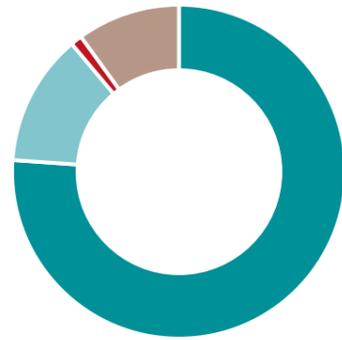
- > Organiser la représentation de SNL Paris aux assemblées générales de copropriété et être l'interlocuteur des syndicats.
- > Apporter un soutien à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion immobilière sur des aspects techniques et administratifs.
- > Répondre aux courriers des demandeurs de logement et envoyer les quittances aux locataires.
- > Enregistrer dons et donateurs, établir les reçus fiscaux et soutenir la comptabilité.
- > Passer les commandes de fourniture, apporter un appui administratif.
- > Organiser et accompagner les sorties culturelles proposées aux bénévoles et aux locataires.
- > Organiser et animer les petits déjeuners des nouveaux locataires.
- > Animer les formations des nouveaux bénévoles.
- > Présenter SNL dans les universités, les écoles et lors de réunions d'information.

Un grand merci à chacune et chacun !

Une contribution bénévole décisive !



Le bénévolat en 2021 équivalait à **15,9 temps pleins** soit plus de **24 448 heures** consacrées à SNL



76 % Accompagnement
13 % Création et entretien de logements
1 % Plaidoyer
10 % Vie des instances



Gouvernance de l'association

Les réunions des instances (les CA et les réunions de bureau) ont été maintenues, malgré le contexte sanitaire, majoritairement en distanciel.

Deux groupes de travail ad hoc ont poursuivi leurs travaux : le groupe de travail « Faire ensemble », dont la mission, après une première phase de constats, a été centrée en 2021 et encore en 2022, sur l'élaboration de propositions pour renforcer la coopération salariés-locataires et bénévoles. Ces axes de travail et préconisations seront présentés à l'Assemblée générale de 2022.

Le groupe de travail « Gouvernance » a quant à lui, à partir d'un auto diagnostic réalisé par le CA, porté des propositions auprès du CA puis a mis en œuvre des propositions pour améliorer la gouvernance associative et la vie démocratique. Des commissions thématiques de travail, composées de bénévoles, salariés et locataires seront par exemple, mises en place en 2022.

Les administrateurs ont également représenté SNL Paris dans les instances et commissions thématiques de SNL Union et SNL-Prologues. Plusieurs d'entre eux ont exercé une mission de représentation tournée vers l'extérieur, à l'occasion de Portes Ouvertes de logements, dans la presse ou auprès d'autres associations.



RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

2021 est la deuxième année pour laquelle nous présentons le compte de résultat en intégrant les dons dans l'exploitation, ce qui conduit à un résultat positif à 128 58,73 Euros.

Il est important de rappeler la priorité donnée par SNL à l'utilisation des dons pour investir dans la création de logements. Nous continuons ainsi cette année à ne pas utiliser les dons pour autre chose que la création de nouveaux logements. La conséquence est la proposition à notre assemblée générale de faire ressortir un déficit, après affectation du résultat. Ce déficit traduit bien le fait que nous n'avons, sans dons, pas atteint un équilibre entre charges et produits de notre exploitation.

Le CA de SNL Paris



15 administrateurs dont :
6 membres du bureau ainsi que 2 observatrices



Les dons nous permettent de continuer la création de logements, et nous avons pu cette année engager un nombre important de projets nécessitant un niveau élevé de fonds propres, issus aussi des dons reçus les années antérieures ou de subventions exceptionnelles de notre fédération.

Heureusement, le déficit de notre activité peut être largement supporté compte tenu d'une disponibilité suffisante due aux équilibres successifs des dernières années.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Au total sur 2021, SNL Paris dégage un résultat de 128 k€ (128 258,73€) en incluant les dons à affecter et déficitaire de 81 k€ (81 134,74€) après affectation des dons.

Les principales évolutions de nos charges et nos produits sont les suivantes :

Nos produits :

- Les chantiers de réhabilitation ont été nombreux sur des durées importantes, ce qui conduit à une légère diminution des loyers perçus (-3% par rapport à 2020) alors que notre parc de logements est resté stable.
- Les prestations de services « maîtrise d'ouvrage d'insertion » réalisée pour la foncière SNL-Prologues, propriétaire des logements créés, et « vie associative », sont en augmentation de 19% par rapport à 2020.
- Les contributions financières de tiers augmentent de 95% par rapport à 2020 grâce à plusieurs contributions de partenaires mécènes ou organismes régionaux soutenant nos activités.

Nos charges :

- Les charges de personnel ont évolué significativement (+13% par rapport à 2020) ; nous sommes en effet passés de 16 à 18,8 équivalent temps plein entre 2020 et 2021.
- Nous notons une forte augmentation des frais d'entretien des logements (+29% par rapport à 2020). Ceci est notamment une conséquence de la difficulté à pouvoir arbitrer des travaux pour coller à un planning budgétaire, compte tenu d'une équipe de gestion immobilière dont l'organisation a été mise en place récemment et dont les outils de pilotage commencent juste à être opérationnels.
- Nous avons enfin eu des frais en augmentation pour certaines activités, liées à des besoins ponctuels plus importants (remplacements, procédures, formations...).

Dons

En 2019 et 2020 nous avons eu des legs et dons exceptionnels, situation non reproduite en 2021. Le montant total des dons et mécénat est en deçà des 5 années passées hors dons et legs exceptionnels. Il s'établit à 184k€ en 2021 (contre 245k€ en 2020) dont 116k€ de dons non affectés (contre 141k€ en 2020) et 63k€ de dons affectés aux missions sociales (contre 91k€ en 2020). Cette baisse est liée au cycle de vie des projets. Rappelons que ces dons ont pour destination le paiement des loyers des appartements loués sur le marché et sous-loués de façon accessible aux réfugiés, et que nous avons entamé une évolution vers l'acquisition de logements pour les projets réfugiés, les loyers et dons associés sont donc en diminution.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A/ Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat comptable excédentaire de 128 258,73 comme suit :

- Affectation réserves diverses des dons non affectés et non utilisés sur l'exercice : - 82 311,96 (§1)
- Réserves d'acquisition : - 127 081,51€ (§2)
- Soit un déficit d'exploitation affecté au report à nouveau : - 81 134,74€

1/ Collecte non affectée :

Nous avons décidé d'utiliser sur l'exercice :
 - 3 366,32€ pour le financement de l'appel de subvention Prologues (pour les baux à réhabilitation)
 - 30 000€ pour l'appel de subvention de SNL 94 (dans le cadre de notre convention de partenariat)
 ➤ Il est proposé d'affecter le reliquat soit 82 311,96€ en réserves diverses

2/ Modalités de financement des parts Prologues :

- Montant à financer en 2021 : 304 900,98€
- Utilisation des Fonds dédiés en 2021 : - 20 000€
- Utilisation des subventions versées par SNL Union* : - 107 081,51€
- Reliquat à financer par la réserve projets futurs : 177 819,47€
- * - 46 237,51€ provenant du transfert de parc de SNL Union vers SNL-Prologues
- 60 844 € correspondant à la moitié du fruit net de la vente d'un logement appartenant à SNL Union et situé dans le 19^{ème}

Il est donc proposé d'affecter sur le résultat 2021 : 127 081,51€ à la réserve d'acquisition, et 107 081,51€ à la réserve projets futurs pour les affecter en réserves d'acquisition.

B/ Réaffectation de droits d'attribution en réserves à usage libre :

Il est proposé à l'Assemblée Générale de réaffecter 18 036,17€ inscrit actuellement en droits d'attribution au bilan en réserves diverses.

Informations complémentaires

- Aucun administrateur de SNL Paris n'a reçu d'indemnités de la part de l'association (pour frais de représentation, de mission ou autres frais) ou n'a fait l'objet d'un potentiel conflit d'intérêt. Le conseil d'administration a été régulièrement informé de la nature – niveau risque le plus faible – des placements financiers réalisés.
- La contribution des bénévoles est valorisée dans les contributions en nature en 2021, une méthode homogène ayant été arrêtée par l'ensemble du mouvement SNL.

BILAN 2021

Le bilan financier de SNL Paris au 31/12/2021 s'établit à 6 753 759,23€ et il reste bon.

Parmi les variations significatives, il faut noter à l'actif que :

- Les créances restent stables
- Les immobilisations financières progressent de 312k€ notamment en raison de la poursuite de notre activité de création de logements
- Les disponibilités sont en baisse de 420k€ mais l'année 2020 était exceptionnel en raison d'un legs conséquent reçu par l'association.

Au passif, on note que :

- Les fonds propres sont en augmentation de 127 k€,
- Les provisions sont en baisse de 96 k€ à 375k€ (principalement due à un moindre montant de provision travaux) et
- Les dettes sont en diminution de 89k€.

La trésorerie disponible à la banque au 31/12/2021 reste toujours très confortable à 1 396k€.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

En milliers d'euros

	RÉALISÉ 2021	RÉALISÉ 2020	VARIATION RÉALISÉE	
			EN K€	EN %
Cotisations				
Vente de dons en nature		6	-6	-100%
Vente de prestations de services	1 220	1 214	6	+0%
<i>dont loyers des usagers</i>	826	838	-12	-1%
<i>dont refacturation de charges locatives</i>	275	280	-5	-2%
<i>dont prestation de services</i>	112	94	18	+19%
<i>dont autres produits d'activités annexes</i>	6	2	5	+272%
Concours publics et subventions d'exploitation	849	827	22	+3%
Ressources liées à la générosité du public	184	245	-61	-25%
<i>dont Dons manuels</i>	179	232	-54	-23%
<i>dont Mécénats</i>	5		5	n.a.
<i>dont Legs, dotations et assurances vie</i>		13	-13	-100%
Contributions financières	350	180	170	+95%
Reprises sur amort., deprec., provisions et tdc	175	148	27	+18%
Utilisation des fonds dédiés	91	90	1	+1%
Autres produits	0	1	-1	-100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 868	2 711	+ 157	+6 %
Autres achats et charges externes	1 438	1 315	+123	+9%
Impôts et taxes	101	88	+13	+15%
Coût du personnel (salaires + charges)	924	820	+105	+13%
Dotations aux amortissements	68	71	-3	-5%
Dotations aux provisions	40	82	-42	-51%
Reports en fonds dédiés	113	131	-18	-14%
Autres charges d'exploitation	81	74	+6	+9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 776	2 586	+ 190	+7 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	93	125	- 33	- 26 %
Résultat financier	1	1	-0	-34%
Résultat exceptionnel	35	30	+5	+18%
I.S.	-0	-0	-0	+311%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	128	156	- 28	- 18 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	526	710		
Dons en nature				
Prestations en nature	110	189	-78	-41%
Bénévolat	416	521	-105	-20%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	526	710		
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	31	114	-84	-73%
Prestations en nature	80	74	+5	+7%
Bénévolat	416	521	-105	-20%

BILAN AU 31/12/2021

En milliers d'euros

	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2020	VARIATION RÉALISÉE	
			EN K€	EN %
Immobilisations incorporelles	185	185	-	-
Immobilisations corporelles	1 077	1 111	-35	-3 %
Terrains	288	288		
Constructions	766	814		
Installations techniques, matériels et outillages indus	15			
Autres	8	10		
Immobilisations financières	3 288	2 976	+312	+10 %
Participations	3 171	2 866		
Créances ratt à des participations	0	0		
Autres	117	110		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 550	4 273	+ 277	+ 6 %
Créances	651	662	-11	-2 %
Usagers	118	79		
Autres	533	583		
Disponibilités	1 396	1 817	-420	-23 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 047	2 478	- 431	- 17 %
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	67	10	+ 57	+ 595 %
TOTAL ACTIF	6 664	6 760	- 97	- 1 %
Fonds asso. Sans droits de reprise			-	
Réserves pour projets de l'entité	4 611	4 456	+155	+3 %
Report à nouveau	263	262	+1	+0 %
Excédent ou déficit de l'exercice	128	156	-28	-18 %
Situation nette (sous-total)	5 003	4 874	+128	+3 %
Subventions d'investissement	1	2	-1	-39 %
FONDS PROPRES	5 004	4 877	+ 127	+ 3 %
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	255	233	+ 22	+ 9 %
PROVISIONS	375	471	- 96	- 20 %
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	2	0	+2	+1974 %
Emprunts et dettes fin diverses	744	880	-136	-15 %
Dettes fournisseurs	144	88	+56	+63 %
Dettes fiscales et sociales	113	109	+3	+3 %
Autres dettes	16	31	-14	-46 %
DETTES	1 020	1 109	- 89	- 8 %
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10	71	- 61	- 86 %
TOTAL PASSIF	6 664	6 760	- 97	- 1 %

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT, UN MOUVEMENT



1 227 logements mobilisés par SNL dont 1 106 en service

1 191 ménages logés et accompagnés

13 107 personnes logées depuis la création de l'association en 1988 (+756)

86% des ménages arrivés chez SNL étaient en dessous du seuil de pauvreté

97% des locataires ont intégré un logement durable

1 358 bénévoles réunis en 115 Groupes Locaux de Solidarité

94 salariés dont 1/3 de travailleurs sociaux

SNL-Union, fédération des associations SNL

La poursuite de la crise sanitaire et économique a conduit le mouvement SNL à veiller particulièrement au maintien des liens sociaux avec les locataires, afin que la crise sanitaire ne devienne pas un nouveau facteur d'exclusion des plus précaires. Bénévoles, salariés et locataires ont fait preuve d'agilité, pour que les liens permettent rebonds et résilience.

Malgré ce contexte, SNL a poursuivi activement les actions de développement du projet en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise. L'association SNL Val d'Oise a pris son essor en 2021, avec des bénévoles engagés et le recrutement d'une salariée en charge de la coordination et de l'accompagnement social. Les premières familles ont été accueillies et accompagnées, et plusieurs logements sont en travaux. En Seine-Saint-Denis, le partenariat étroit entre SNL Val de Marne et SNL Union permet l'implantation du projet sur ce territoire, avec le recrutement de nouveaux bénévoles et l'accueil de nouvelles familles dans les communes cibles.

Pour permettre de faire vivre les axes stratégiques des Etats généraux, SNL a proposé des « rencontres de l'habitat solidaire », lieu d'échanges en ligne entre membres de SNL et personnes externes, autour des thématiques des axes. C'est ainsi que l'expérience de SNL était éclairée par un regard expert et un témoignage de partenaire.

Le plaidoyer et l'interpellation autour des questions de mal-logement ont également été centraux, notamment à l'occasion des élections régionales et départementales, mais aussi au travers de la participation à des collectifs d'associations comme le Pacte du Pouvoir de Vivre ou le Collectif des Associations Unies, qui ont permis à SNL de préparer les argumentaires pour les élections présidentielles à venir.

SNL-Prologues, coopérative foncière solidaire

Un outil commun, au service des projets associatifs : parce que le **Logement d'abord**, c'est d'abord des logements, Solidarités nouvelles pour le logement s'est dotée depuis 1995 d'une foncière, coopérative en union d'économie sociale sous forme de société anonyme à capital variable. Ce capital est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration de SNL-Prologues.

Une équipe dédiée d'une dizaine de personnes est complétée par des délégations (de maîtrise d'ouvrage et de gestion locative et immobilière) aux associations SNL : plus de 50 personnes contribuent ainsi directement à l'activité de la coopérative (production, gestion et entretien des logements).

Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne solidaire. Depuis 2020 SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne : la mobilisation collective et la plateforme investisolidaire.fr ont permis de confirmer en 2021 cette dynamique, récompensée par le Prix Epargne solidaire décerné par Fair & Le Monde.

Les États généraux SNL ayant acté en 2019 une réelle ambition de développement des réponses apportées aux plus démunis, une démarche de « programmation concertée » menée entre les associations SNL et leur foncière a permis d'actualiser et de préciser les axes de développement immobiliers. Malgré la période Covid, l'année 2021 permet de constater les résultats de cette mobilisation avec 90 nouveaux logements engagés, et 65 livrés dans l'année, en Ile de France mais également en Normandie.

SNL-Prologues est une foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics, au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion et en tant qu'Entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus), et depuis 2020 en tant que Service d'intérêt économique général « Foncière solidaire ». Si elle ne reçoit pas directement de dons, son capital (56 M€) en est partiellement issu via les apports des associations coopératrices, et à ce titre SNL-Prologues est également labellisée « Don en confiance ».

RAPPORT D'ORIENTATION

Au nom du Conseil d'administration

Le rapport d'activité a permis d'exposer les actions menées par SNL Paris pour lutter, à notre mesure, contre le mal logement et la précarité.

Pour améliorer notre action nous devons :

– Stabiliser l'équipe de salariés dans un contexte global de crise des métiers de l'humain et en particulier des métiers dits du social.

Les locataires sont au centre de notre action : la stabilisation des équipes permettra d'améliorer leur accompagnement et les relations au sein de l'association.

– Développer notre parc de logements, diversifier les modes de création et de production de logements afin de répondre aux besoins des locataires. L'ouverture d'une pension de famille rue d'Amsterdam, la participation de l'association au projet de logements participatifs rue Armand Carrel, les propositions de la Ville de Paris d'achat de logements et la diversité des programmes proposés nous permettront de répondre à une grande variété de situation du mal logement.

La réhabilitation thermique de nos logements entamée depuis plusieurs années devra se poursuivre. Le respect des visées écologiques exigera l'utilisation de matériaux sains, dont le bilan carbone aura été contrôlé.

– Développer de nouveaux projets pour renforcer la qualité de notre accompagnement et du lien social : l'appartement pédagogique actuellement en projet sera une belle opportunité pour susciter des rencontres entre locataires et bénévoles, mais aussi pour soutenir les locataires dans l'entretien de leur logement et dans leur savoir habiter. Notre projet numérique, initié en 2021

prendra son essor en 2022 et sera notre contribution à la lutte contre la fracture numérique.

– Témoigner de l'état du mal logement et de notre action envers les personnes en situation de précarité, afin que les politiques publiques prennent la mesure de la situation sociale actuelle, et agissent de telle sorte que notre action ne se cantonne pas ainsi à compenser leur défaillance. Nous sommes d'ores et déjà engagés avec SNL Union dans des collectifs associatifs dans le contexte des élections présidentielles et législatives, afin de tenter de mettre le logement au cœur des débats et des engagements des candidats.

– Consolider les comptes de l'association avec l'arrivée de nouveaux logements, la mise en service des logements en réhabilitation thermique.

Nous devons, d'autre part, renforcer les campagnes de dons en diversifiant les appels au don.

– Rechercher de nouveaux bénévoles pour répondre au développement de l'association. Le pôle Vie Associative met en place plusieurs démarches pour recruter des bénévoles et les fidéliser. Actuellement les modes de recherche de bénévoles les plus efficaces sont les réseaux sociaux sur lesquels nous devons développer notre présence et actualiser notre profil.

Les années à venir seront riches en événements : notre action, et la mobilisation de chacun, nous permettront de nous perfectionner, pour répondre aux besoins de nos locataires, et pour que chacun trouve sa place dans l'association.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE SNL PARIS EN 2021

Outre l'ensemble de ses membres, et en particulier ses bénévoles, bienfaiteurs et propriétaires solidaires, SNL Paris remercie ses principaux partenaires en 2021 :

État et Collectivités territoriales

Ville de Paris (Cabinets politiques et administrations en charge des affaires sociales et du logement) • Direction Régionale et Interdépartementale à l'Hébergement et au Logement (DRIHL de Paris) • Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) • Différentes mairies d'arrondissement • Conseil régional d'Île-de-France (Vice-présidences en charge du Logement et des Affaires sociales)

Associations et Fondations

ACINA • ALI - Acteurs du Logement d'Insertion (Soliha, UNAFI, FAPIL) • Comité de la Charte – Don en confiance • Droit au Logement (DAL) • Dyna'MO • Emmaüs Solidarité • FAP - Fondation Abbé Pierre, en particulier l'Espace Solidarité Habitat de Paris et SOLIFAP • FAPIL - Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement • FAS - Fédération des Acteurs de la Solidarité - Île-de-France • Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique (FASE) • Le Fond de dotation QUALITEL • Fondation de France • Fondation SOMFY (les Petites Pierres) • France Bénévolat Paris • La Mie de Pain • Collectif les Morts de la Rue • Revivre • Secours Catholique • Tous bénévoles • URIOPSS • Wake Up Café

Entreprises

BNP Paribas • Crédit Agricole Immobilier • Crédit Coopératif • Eau de Paris • LCL • Lilo • Malakoff Mederic Humanis • RAISE • REI

Bailleurs sociaux et collecteurs du 1%

Action Logement Services • CDC Habitat • I3F • ICF La Sablière • Paris Habitat

Autres partenaires

Les Collectifs d'Accueil réfugiés de Saint-Merri, du 13^{ème} ouest, du 14^{ème}, du 17^{ème} et du 5^{ème}

À cette liste s'ajoutent tous les acteurs avec qui SNL Paris travaille au quotidien, localement ou à l'échelle de Paris, notamment dans l'accompagnement des locataires, et surtout chacune des associations SNL départementales, SNL Union, SNL-Prologues et le Fonds de dotation SNL.



SNL Paris

173 avenue Jean Jaurès,
75019 Paris
contact@snl-paris.org
www.snl-union.org